

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le vingt novembre à 19 heures 00
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel
GOASGUEN, Nathalie LE GOFF, Jean-Jacques UHEL, Frédéric MAILLARD, Yann BARON,
Xavier HENNEQUIN

Absente excusée ayant donné procuration :

Ol'ga DUCRET ayant donné procuration à Jeanne MOREAU

Absentes excusées

Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Béatrice CEVAER

Date de convocation : 15 novembre 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est
atteint.

Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

**2024-43/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25
SEPTEMBRE 2024**

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil
Municipal qui s'est déroulée le mercredi 25 septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2024.

*Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 25 novembre 2024
Publiée ou notifiée le 25 novembre 2024*

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le vingt novembre à 19 heures 00
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel
GOASGUEN, Nathalie LE GOFF, Jean-Jacques UHEL, Frédéric MAILLARD, Yann BARON,
Xavier HENNEQUIN

Absente excusée ayant donné procuration :

Ol'ga DUCRET ayant donné procuration à Jeanne MOREAU

Absentes excusées

Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Béatrice CEVAER

Date de convocation : 15 novembre 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est
atteint.

Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

**2024-44/ RENOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE - AMENAGEMENT
EXTERIEUR : VALIDATION DE LA PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF (APD)**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la mairie actuelle a donné satisfaction aux élus,
aux personnels et aux habitants pendant plus de 30 ans, mais qu'aujourd'hui le bâtiment ne
répond plus aux normes, notamment énergétique et aux besoins administratifs.

Par délibération en date du 17 janvier 2024, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au
cabinet Ar Terr. Ce dernier représenté par Catherine LE PERRON, architecte, a réalisé
accompagné de Monsieur Jacques QUERELOU, paysagiste-concepteur, une présentation
synthétique du projet le 13 novembre 2024 dans le cadre de la phase APD.

Monsieur Pascal CLAISSE, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement, présente le
dossier.

L'estimation du coût des travaux s'élève à 1 322 500.00€ réparti comme suit : rénovation et
extension de la mairie 922 500.00 € et aménagements extérieurs 400 000.00 € incluant les
toilettes publiques et l'aire de jeux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à la Majorité avec 7 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre :

- **De valider l'avant-projet définitif pour 1 322 500.00 € HT**
- **D'autoriser le dépôt d'un permis de construire**

*Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 25 novembre 2024
Publiée ou notifiée le 25 novembre 2024*

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean L'HELGOUARC'H

